



Objectifs :

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir

Public concerné et prérequis :

Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

Pré-requis Compréhension écrite et orale de la langue française

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen

Qualification des intervenants :

Formateur titulaire de l'AIPR niveau Concepteur

Moyens pédagogiques et techniques :

Formation en présentiel

Apports théoriques

Etude de cas

Bute pédagogique

Durée, effectifs :

7 heures

8 stagiaires max

Modalités d'évaluation des acquis :

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

Sanction visée :

Attestation de compétence délivrée suite à la réussite de l'examen

Programme :

Module opérateur

Rôle, mission et responsabilités de son niveau

Principaux types de réseaux souterrains et aériens

Risques afférents aux réseaux, selon les caractéristiques des énergie liés aux atteintes, aux réseaux existants

Utilisation des moyens de protection collective et individuelle

Compréhension et respect de son environnement, des marquages-piquetages, des signes avertisseurs et indicateurs, des moyens de repérage, du terrain

Identification des situations dangereuses ou inattendues

Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée

Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants

Recommandations en cas d'incident ou d'accident



Règle des « quatre A »

Module encadrant

Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail

Analyses de risques sur la zone de travail

Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement, nous demandons aux stagiaires et aux formateurs de prévoir deux masques par jour de formation.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Taux de réussite à la formation :

En 2019 : 100% de réussite.

En 2020 : 100% de réussite.

Taux de satisfaction de nos formations :

Sur les formations AIPR

Satisfaction client : 96,7%

Qualité de la formation : 95%

Satisfaction sur l'animation : 100%

Tarif :

150.00 € en individuel

Tarif de groupe nous contacter